



# MINISTÈRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 14 décembre 2020  
N°478

### Réunion du comité stratégique de filière industries et technologies de santé

**Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et la Relance, chargée de l'Industrie, avec des représentants d'**Olivier Véran**, ministre des Solidarités et de la Santé, et **Frédérique Vidal**, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et **Olivier Bogillot**, président du Comité stratégique de Filière (CSF) des Industries et Technologies de Santé (ITS) et président de la Fédération française des Industries de Santé, ont fait ce jour le bilan du Contrat stratégique de la filière des Industries et Technologies de Santé, signé le 4 février 2019, et dressé les perspectives d'un futur avenant.

La filière des Industries et Technologies de Santé regroupe aujourd'hui 3 100 entreprises en France. Elles totalisent environ 455 000 emplois directs et associés, et réalisent environ 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 35,6 milliards d'euros à l'exportation.

Conformément à l'orientation donnée par le Conseil national de l'industrie (CNI), les travaux du CSF ont porté sur quatre thématiques : innovation, transformation numérique des entreprises, formation et compétences, international.

Ces thématiques ont débouché sur quatre projets :

- **La bioproduction** avec l'enjeu de rendre les nouveaux biomédicaments accessibles aux patients et d'en assurer la production en France. L'objectif est de favoriser l'industrialisation des technologies de rupture pour la bioproduction afin d'améliorer la productivité d'au moins un facteur 100 d'ici 10 ans, garantissant ainsi une production rapide, de qualité et à des coûts abordables.

Pour y parvenir, une vingtaine de projets de R&D structurants ont été lancés pour plus de 50 millions d'euros. Par ailleurs six intégrateurs industriels labélisés par le Grand Défi Biomédicament en collaboration avec le CSF et des investissements conjoints en France dans différents projets industriels autour des biothérapies (usines, pilotes industriels) ont été réalisés pour un investissement total de plus de 800 millions d'euros.

**Agnès Pannier-Runacher** a annoncé à cette occasion avoir mandaté avec **Olivier Véran**, ministre des Solidarités et de la Santé, et **Frédérique Vidal**, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, **Emmanuel Dequier**, directeur du Grand Défi Bioproduction, et **Jacques Volckmann**, président du conseil d'administration de l'Initiative Bioproduction, pour préfigurer une Alliance française de la Bioproduction. L'objectif est de fédérer les acteurs français publics et privés de la production de biomédicaments et de coordonner les actions nécessaires au développement de cette filière. L'Alliance favorisera notamment l'installation de lignes et d'usines de production en France, en s'appuyant sur la transposition industrielle d'innovations de rupture technologique issues de la recherche technologique française, ainsi que sur le renforcement d'un tissu d'acteurs privés sur notre territoire. La filière a formulé des propositions phares pour accélérer la dynamique enclenchée et faire de la France un leader de la bioproduction.

- **L'utilisation de l'intelligence artificielle** par les industries de santé pour développer la médecine préventive, prédictive, personnalisée et participative (ou « médecine des 4P »), crée autour du « Health Data Hub » un écosystème public/privé d'envergure mondiale, avec des premières initiatives dans le cancer et les maladies rares ;
- **Un projet sur l'antibio-résistance**, qui vise à faire de la France un pays européen engagé dans la lutte contre les agents pathogènes résistants et les maladies infectieuses avec, dans un premier temps, la réalisation par l'INSERM d'un portail web des acteurs académiques et industriels de l'antibio-résistance ;
- **Le développement de l'axe international**, pour mettre en avant l'excellence de l'offre française de solutions complètes et coordonnées de produits de santé, autour de la marque French Healthcare. Des premiers résultats ont été obtenus en Chine et au Mexique dans le domaine du diabète.

Ces thèmes sont soutenus par deux actions transverses, **portant sur la formation et le développement des compétences et le soutien au développement des PME.**

- Dans une perspective d'évolution forte des métiers, les travaux ont abouti au lancement d'un engagement développement et compétence (EDEC) et à la création d'un campus digital pour la Bioproduction. Ce Campus Biotech digital est une initiative de grande envergure unique au monde, en matière de développement des compétences et de la formation dans la bioproduction. Le Campus Biotech Digital est piloté par un consortium industriel de premier plan (BioMerieux, Novasep, Sanofi et Servier) et regroupe l'ensemble de l'écosystème national incluant les écoles et les organismes de formation. Il sera financé par un partenariat public-privé dont 11,75 millions d'euros apportés par la Caisse des Dépôts pour un investissement total de plus 30 millions d'euros ;
- L'accompagnement du développement des PME a mis l'accent sur la mise en place de fonds de soutien aux PME (Innobilio2), et la formation et l'accompagnement d'une première promotion de 23 dirigeants de PME via l'association PACTE PME.

A l'occasion de ce bilan d'étape, ont également été évoqués des projets innovants qui pourraient compléter les projets en cours, ainsi que de nouveaux axes de travail pour la filière, comme par exemple : la chimie fine, le diagnostic in vitro et les technologies médicales dont l'imagerie, mais aussi la transformation numérique des entreprises du secteur.

**Agnès Pannier-Runacher** et **Olivier Bogillot** ont souligné les avancées et les réussites portées par la filière. La ministre a réaffirmé l'engagement du Gouvernement aux côtés des industriels du secteur des industries de santé pour faire face aux défis de santé publique et de compétitivité industrielle de cette filière. Ils se sont donné rendez-vous début 2021, pour la signature d'un avenant au Contrat, comprenant de nouveaux projets structurants pour la filière.

**Agnès Pannier-Runacher** a déclaré : *« Il est essentiel que nous tirions les leçons des derniers mois afin de préparer notre avenir et de renforcer notre résilience dans le domaine de la santé. C'est le sens du plan de relance avec l'objectif notamment de relocaliser certains maillons des chaînes de valeur et soutenir l'innovation en santé. C'est aussi le sens des travaux menés au sein du comité stratégique de filière en cohérence avec le plan de relance. Les travaux réalisés ces derniers mois sont riches et il nous faut les poursuivre pour aboutir à des projets concrets. Je salue à cet égard le lancement de la mission de préfiguration de l'alliance pour la bioproduction ».*

**Olivier Bogillot**, président du Comité stratégique de filière et président de la FEFIS, a déclaré à l'occasion de cette conférence de bilan : *« Ce bilan d'étape est riche, et montre que la filière a su s'organiser pour porter l'innovation et gagner en compétitivité. Ces travaux forment pour les années à venir, un socle en soutien à l'ensemble de la chaîne de valeur des industries de santé, quelle que soit la taille des entreprises, au bénéfice de l'offre de santé. La compétitivité qui restera au centre des futurs travaux, permettra à la France de maintenir son rayonnement international en matière de santé ainsi que d'offrir au pays, une valeur ajoutée médicale, économique, sociale et stratégique plus importante. »*

**Contacts presse :**

**Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher :**

01 53 18 44 38 [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)